



### SEMI-MARATHON INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

# Près de 6000 athlètes attendus

Le Comité d'organisation du semi-marathon international de Brazzaville a annoncé la participation de 5971 athlètes nationaux et étrangers à la 20e édition de cette course, qui aura lieu le 14 août dans le cadre des festivités du 65e anniversaire de l'indépendance de la République du Congo.

Page 16

Les responsables du comité d'organisation et leurs collaborateurs/Adiac



### PCT

## Démarrage des préparatifs du 6<sup>e</sup> congrès



Les membres du comité préparatoire du congrès

Les travaux préparatoires du sixième congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT) ont été lancés, le 7 août, à Brazzaville par son secrétaire général Pierre Moussa. Prévue avant la fin de l'année en cours, cette rencontre permettra au PCT de faire le bilan de son action, d'analyser les mutations sociales et de définir les nouvelles orientations.

Pages 3 et 5

### SANTÉ PUBLIQUE

## Poursuivre la réhabilitation du CHU-B



Cérémonie de signature du relevé des conclusions

Les partenaires sociaux du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) ont appelé, au cours d'une réunion avec la direction générale, les pouvoirs publics à poursuivre les travaux de réhabilitation et d'équipement de cette structure sanitaire.

Page 7

### BALLON D'OR 2025

## La liste des nominés dévoilée

France football a dévoilé la liste des 30 nominés du Ballon d'or 2025 sur laquelle fi-

gurent neuf athlètes du club Paris-Saint-Germain. Les vainqueurs du sacre qui récompense le meilleur joueur et la meilleure joueuse du monde seront connus le 22 septembre prochain.



Page 13

### Éditorial

## On s'exprime tous

Page 2

### PRÉSIDENTIELLE 2026

Les listes électorales seront révisées du 1<sup>er</sup> septembre au 30 octobre 2025

Page 5

## ÉDITORIAL

## On s'exprime tous

Une conquête majeure. Grâce à l'avènement de l'internet et de ses multiples applications, la force de dire s'est répandue de façon exceptionnelle. C'est ainsi que le privilège de diffuser l'information en direction du grand public, naguère dévolu aux seuls canaux traditionnels (presse, radio, télévision) s'est atomisé. Désormais, sur ce terrain, les acteurs sont nombreux.

À partir de groupes créés sur des bases corporatistes ou préférentielles, les sociétaires défendent pleinement leur droit d'exister et se réjouissent que ce libre arbitre illimité nourrisse la société à satiété. Tel un couple reçu chez l'officier d'état civil pour sceller son union, sur les réseaux sociaux et certains médias alternatifs, l'information et la communication en sont arrivées à la même revendication.

Les professionnels ont beau rappeler la spécificité de leurs métiers respectifs invoquant un parallélisme assumé entre informer et communiquer, la préoccupation des activistes « sociaux » est ailleurs. Il est question de « servir » le plus rapidement possible sans se soumettre aux règles élémentaires de vérification du fait relaté. On part, on part, disait un contemporain.

Ce monde global qui n'est plus en mesure de dissimuler quoi que ce soit est bien celui de notre temps. À chacun de savoir opérer ses choix car il nous enseigne que la parole est libre, désormais, bien plus que libre. Il faut pourtant que dans ce foisonnement insaisissable reste un brin d'engagement commun en faveur de l'équilibre de la communauté humaine. Croisons les doigts et observons.

Les Dépêches de Brazzaville

## COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

## Claire Bodonyi salue l'excellence des relations entre les Sénats congolais et français

L'ambassadeur de France au Congo, Claire Bodonyi, a, au cours d'une audience le 5 août à Brazzaville avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, salué la longue histoire de coopération parlementaire entre les chambres hautes des Parlements français et congolais.

Les entretiens entre Pierre Ngolo et Claire Bodonyi ont porté sur la récente visite de travail que le président du Sénat congolais a effectué récemment à Paris en France, dans le cadre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Selon la diplomate française en poste à Brazzaville, les présidents des APF participants à cet événement important, à la fois pour sa dimension politique et sa dimension symbolique, ont été reçus à l'Élysée par le chef de l'Etat français avant d'assister au défilé du 14 Juillet pour marquer l'importance de la grande famille que représente la Francophonie. « Nous nous sommes également entretenus avec le président du Sénat de l'entretien qu'il avait eu avec son homologue français, Gérard Larcher. Vous le savez, entre les Sénats congolais et français, c'est une longue histoire de coopération parlementaire. Ce sont des échanges qui sont nécessaires parce que chacun apprend de l'autre, et depuis que le président Ngolo a été



Pierre Ngolo et Claire Bodonyi DR

reçu au Sénat français, il y a maintenant plus d'un an, le président Larcher est venu à son tour; le président Ngolo retourne en France, on voit bien, à travers ces échanges réguliers, la richesse de ce travail en commun », a-t-elle déclaré, soulignant la nécessité pour les deux Sénats de travailler sur tous les aspects se rap-

portant au rôle du parlementaire.

Selon elle, au-delà de ce qui se passe dans l'hémicycle, il y a beaucoup de travail à faire pour formaliser l'écriture. « On n'écrit pas un texte de loi

comme on écrit un poème, tout un sujet également lié à l'administration puisqu'au tour des parlementaires, vous avez des administrateurs qui préparent les travaux, c'est aussi un métier en soi sur lequel il est nécessaire d'échanger de bonnes pratiques », a conclu Claire Bodonyi.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé  
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE  
Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Lancement des travaux préparatoires du 6<sup>e</sup> congrès ordinaire

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, a procédé le 7 août au Palais des congrès de Brazzaville au lancement officiel des travaux préparatoires du 6<sup>e</sup> congrès ordinaire, couplés à la cotisation spéciale pour son financement.

La cérémonie, qui a connu la participation de nombreux cadres, militants et sympathisants du PCT venus des différents arrondissements de Brazzaville, s'est déroulée en présence de nombreux invités et alliés du parti socle de la majorité présidentielle. Le président du comité préparatoire et d'organisation, Pierre Moussa, a, dans son discours d'orientation, rappelé que cette cérémonie marque le début des différentes étapes préparatoires menant au 6<sup>e</sup> congrès ordinaire. Il s'agit, a-t-il déclaré, d'un moment décisif qui engage une dynamique collective de réflexion, de concertation et d'action en vue de renforcer l'organisation du parti, de renouveler sa vision et de consolider son engagement au service du peuple congolais. « Le 6<sup>e</sup> congrès ordinaire, un événement majeur de la vie de notre parti, constitue un moment de haute intensité politique pour faire le bilan de notre action commune, analyser les mutations de notre société et définir de nouvelles orientations stratégiques pour soutenir avec efficacité la réponse institutionnelle aux aspirations profondes du peuple congolais », a rappelé Pierre Moussa.

Le 6<sup>e</sup> congrès devra renforcer, a-t-il indiqué, l'ancrage du PCT dans la population et son leadership sur l'échiquier politique national.



Les membres du comité préparatoire du congrès/Adiac

« En effet, face à l'élection présidentielle de 2026, il nous faut consolider les fondements d'une mobilisation optimale des militants en vue d'assurer à notre candidat une victoire sans appel. Le 6<sup>e</sup> congrès ordinaire ne sera donc pas un congrès de routine. Il devra être un congrès de relance et d'approfondissement de la ligne politique de notre parti. Il interviendra dans un contexte national et international exigeant, marqué par des défis économiques, sociaux, climatiques et sécuritaires auxquels notre pays n'échappe pas », a poursuivi le secrétaire général du PCT, appelant les membres à faire preuve de lucidité, d'audace et d'engagement total pour ga-

rantir à cet événement un succès retentissant, dans cet environnement particulièrement difficile.

#### Se mobiliser autour de la cotisation spéciale

D'après lui, les travaux préparatoires de ce congrès sont un chantier collectif dont le lancement constitue la première phase d'un processus rigoureux, inclusif et démocratique. « Il nous appartient de veiller à ce que ces préparatifs se mènent dans un esprit d'ouverture et de discipline militante. Le succès de ce congrès est tributaire du travail optimal que nous aurons accompli en amont. Il revient au comité préparatoire et d'organisation la responsabilité de produire des réflexions et

de réunir toutes les conditions matérielles nécessaires à la tenue des assises du congrès. Ce comité a donc un challenge à relever et notre confiance lui est totalement acquise pour l'écriture de cette nouvelle page de l'histoire du parti », a dit Pierre Moussa, exhortant les membres du comité préparatoire et d'organisation à faire preuve de plus d'engagement, de détermination, de responsabilité et de rigueur dans la réalisation des tâches qui leur incombent.

En effet, pour la réussite de son prochain congrès, le PCT compte sur la mobilisation au niveau des cellules, des sections, des comités, fédérations et des unions catégorielles. Ainsi, pour la direc-

tion politique, les bons résultats attendus ne seront pas seulement le fait du comité préparatoire et d'organisation. C'est ainsi que chacun devra apporter sa pierre à l'édifice, au niveau où il se trouve, notamment lors des consultations qui seront menées à travers les assemblées générales des comités et des congrès fédéraux. « Chaque militant devra ainsi se sentir impliqué, écouté et acteur de cette dynamique. La réussite du 6<sup>e</sup> congrès ordinaire dépendra aussi de notre capacité collective à assumer pleinement nos responsabilités financières. La cotisation spéciale pour le financement de ce congrès n'est pas une simple opération financière; elle est un acte militant, une expression concrète de notre attachement au parti et à ses idéaux. Notre soutien financier est donc essentiel pour la réussite de ce congrès. Je sais pouvoir compter sur l'engagement, la fidélité et la générosité de tous pour réunir les moyens requis. Nous sommes tenus de le faire, car c'est un devoir de tout militant », a conclu Pierre Moussa, invitant les animateurs du parti à tous les niveaux à s'employer à la sensibilisation des militants pour que la campagne de cotisation spéciale soit largement fructueuse.

Parfait Wilfried Douniama

#### LE FAIT DU JOUR

## Sanctionmania

Tel est aujourd'hui le marqueur des relations internationales : les puissants frappent à tour de bras les faibles qui essayent, à leurs risques et périls, à tort ou à raison, de ne pas s'aligner et de faire silence. Attention à eux car non seulement ils seront sévèrement touchés au portefeuille mais ils pourront en plus être exclus du marché des échanges des matières premières et mourir de faim.

C'est le triomphe du régime de la sanction systématique, une « Sanctionmania » dont on ne saurait pour l'heure mesurer toutes les conséquences qu'elle provoquera à l'échelle des nations. À tout le moins, elle déstructure les rapports entre les États, entre les ensembles régionaux et angoisse. La question de savoir si les États-Unis d'Amérique, les premiers de la classe en la matière, pourront vivre sans être affectés eux-mêmes par un effet de contrecoup des peines disproportionnées qu'ils imposent devrait être à juste titre posée.

Il est difficile d'imaginer Washington se priver de l'apport des autres nations alors que le

pays de l'Oncle Sam est réputé être le carrefour, sans nul doute, la synthèse de la population mondiale. Y vivent et travaillent comme citoyens à part entière, comme résidents ou coopérants, des gens venus des quatre coins de la planète : Blancs, Noirs, Asiatiques, Métais, Indiens, forment ce peuple de toutes les couleurs qui développe ce pays rêvé.

Affirmer que les États-Unis n'ont pas le droit de se protéger des menaces qui pourraient les déstabiliser serait faire preuve de mauvaise foi parce que comme d'autres, ils doivent défendre leurs intérêts fondamentaux. Cela revient à dire qu'il est possible de penser une coopération internationale qui préserve les acquis. Y aurait-il partant un gardien immuable vers qui l'on devrait se tourner pour en garantir la pérennité ? Alors qu'il soit le plus irréprochable possible ! Mais c'est qui au juste ?

Les avancées scientifiques et technologiques des temps présents et antérieurs apportent à l'homme moderne les moyens de son épanouissement, elles lui donnent raison de croire en l'avènement d'un monde meilleur.

Un monde qui ne signifie nullement la fin des clivages et des souffrances mais où par le dialogue et le partage, les humains surmontent les défis du vivre-ensemble.

Il y a tellement d'intelligences qu'il est incompréhensible de ne pas œuvrer à les mettre à contribution pour le bien de tous. Sur cette dernière considération, malheureusement, la logique semble s'éloigner. Pour la simple raison que la sanction du « récalcitrant » supposé se normalise et s'alourdit. Elle emprunte toutes les voies : politique, économique, diplomatique, culturelle, sportive et militaire.

Chaque jour que Dieu fait, l'on observe comment le concert des nations se prive volontiers des atouts de sa mise à l'abri de l'imprévisible. Dans un contexte où la course aux armements revient au galop de manière insidieuse, peut-on garder l'espoir que le moment venu, une force immanente, incorruptible, mettra un terme à ces tourments ? Sera-ce réalisable sans la volonté des terriens eux-mêmes ? On peut en douter.

Gankama N'Siah



**Appel d'offres régional ouvert n°89/BEAC/S'G-DPI fGIAOROIBien/2015 pour la fourniture, l'installation, la mise en service, la formation des utilisateurs, ainsi que la maintenance, en lots indépendants, de systèmes de contrôle d'accès et d'alarme anti-intrusion aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé et dans les Agences de Franceville et Garoua**

Dans le cadre de sa politique de gestion de son patrimoine, la Banque des États de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres la fourniture, l'installation, la mise en service, la formation des utilisateurs, ainsi que la maintenance, en lots indépendants, de systèmes de contrôle d'accès et d'alarme anti-intrusion aux Services Centraux à Yaoundé et dans ses Agences de Franceville et Garoua. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises domiciliées en zone CEMAC, qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est subdivisé en lots indépendants comme suit :

- lot 1: Direction Nationale de Yaoundé-République du Cameroun;
- lot 2: Agence de Garoua-République du Cameroun;
- lot 3: Agence de Franceville-République du Gabon.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°0,5/24/CEMAC portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement acheté et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux

Services Centraux à l'adresse indiquée ci-dessous.  
 BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE-SERVICES CENTRAUX Direction Générale de l'Exploitation-DGAM 14ème étage, porte 1412  
 : 736 Avenue Monseigneur Vogt .. BP 19 17 Yaoundé-Cameroun  
 : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5412, 54-02 ou 5403  
 : (+237) 222 23 33 29

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (209 000) francs CFA par lot. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire.

Virement CE4. C: RIB Services Centraux : 91001 00090 2000000990107

Objet: frais de soumission sélection D0 (à renseigner par le soumissionnaire)

La visite du site est obligatoire. Les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission sont autorisées à effectuer la visite du site qui se tiendra le mercredi 06 août 2025 à 11 heures pour le lot 1, le vendredi 08 août 2025 à 11 heures pour le lot 2 et le mardi 12 août 2025 à 11 heures pour le lot 3.

Les soumissions obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, confor-

me au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA par lot, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 04 septembre 2025 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 04 septembre 2025 à 13 heures. Les plis financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement. Ces ouvertures se tiendront en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 18 JUIL 2025

Le Responsable,



### RECRUTEMENT

Le complexe Bio-médical **Celsius PRO** spécialisé dans l'imagerie médicale, Analyses médicales, Echo-Cardiologie, Panoramique dentaire, Stomatologie, recherche des spécialistes (H/F) diplômés et inscrits à l'ordre des médecins ou en cours d'inscription :

- Médecins généralistes (3)
- Cardiologues (3)
- Gynécologues (3)
- Pédiatres (3)

#### Informations complémentaires

Type de contrat : Contrat de travail à temps partiel avec rémunération à l'acte médical (Pourcentage à déterminer)

Heures d'ouverture du lundi à vendredi : de 7H00 à 18H

Heures d'ouverture samedi : de 8H00 à 14H00

#### Détail de l'offre.

Expérience professionnelle souhaitée : Minimum 3 ans

Mise à disposition de locaux et équipements du centre selon accord

Dossier de candidature :

Lettre de motivation ;

Curriculum vitae.

Dépôt des candidatures :

Merci d'envoyer votre dossier à l'adresse suivante : [celsiuspro7@gmail.com](mailto:celsiuspro7@gmail.com)

Ou

Déposer physiquement au centre à l'adresse :

676 Rue Mayombe – Plateau des 15 ans Mougali - Brazzaville

Date limite : 30 août 2025

### APPEL A CANDIDATURE AU POSTE DE CLERK-CUM-TYPIST

L'Ambassade de l'Inde en République du Congo recherche un CLERK-CUM-TYPIST agé de 25 à 35 ans, détenteur d'un diplôme universitaire reconnu ; ayant la maîtrise des logiciels informatiques (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ; la maîtrise de l'anglais et du français (écrit et oral) et possédant de solides compétences en traduction et en interprétation (français / anglais).

### PROCEDURE DE CANDIDATURE :

Les candidats intéressés peuvent envoyer leur candidature composé d'un CV détaillé, d'une photo identité format PP et des pièces justificatives (diplômes, carte d'identité nationale, etc.) à l'adresse suivante : [accts.brazzaville@mea.gov.in](mailto:accts.brazzaville@mea.gov.in) en tout en mettant en copie [hoc.brazzaville@mea.gov.in](mailto:hoc.brazzaville@mea.gov.in) et [amb.brazzaville@mea.gov.in](mailto:amb.brazzaville@mea.gov.in)

### DATE LIMITE : le 14 Aout 2025

Pour plus d'informations relatives au poste, visitez le lien suivant : <https://www.eoibrazzaville.gov.in/section/news/vacancy-notice1/>

6<sup>e</sup> CONGRÈS DU PCT

# La FMC entend jouer sa partition

Le Parti congolais du travail (PCT) a officiellement lancé, le 7 août à Brazzaville, les travaux préparatoires de son 6<sup>e</sup> congrès ordinaire, couplé à la cotisation spéciale. Premier secrétaire de la Force montante congolaise (FMC), Vadim Osdet Mvouba pense que cette union catégorielle a le droit, mais surtout le devoir d'apporter sa modeste pierre à l'édifice.

Parmi de nombreux cadres, militants et sympathisants du PCT ayant pris d'assaut le Palais des congrès de Brazzaville, on compte les jeunes de la FMC qui ont rempli la mezzanine. Entouré des jeunes de cette union catégorielle du PCT, Vadim Osdet Mvouba a déclaré qu'à quelques mois de l'élection présidentielle de mars 2026, une échéance majeure qui va certainement influencer l'avenir politique de tout un pays et le destin de plusieurs générations, il faut appréhender la tenue de ce congrès avec plus de sérénité.

« Cette équipe mise en place par la portion centrale du parti pour préparer et organiser le congrès permettra notamment d'atteindre les objectifs préalablement fixés. À quelques mois d'une échéance électorale majeure, il nous faut, en effet, redéfinir les orientations stratégiques de notre grand et glorieux parti, il nous faut à tout prix adopter un programme politique en phase avec les enjeux multidimensionnels qui s'imposent à nous. Il nous faut à tout prix consolider cette cohésion, cette unité, cette discipline, triptyque de valeurs qui, au bout de chaîne, constitue la colonne vertébrale de notre



action politique », a indiqué le 1<sup>er</sup> secrétaire de la FMC, soulignant la nécessité de choisir un homme capable d'influencer positivement l'avenir du pays. Et cet homme, c'est le président Denis Sassou N'Guesso, a choisi Vadim Mvouba. S'agissant du rôle qu'entend jouer

la FMC dans les préparatifs du 6<sup>e</sup> congrès du PCT, il estime que la puissance d'un parti ne réside pas uniquement dans le tumulte des voix, mais plutôt dans l'harmonie de tous ces regards tournés vers un horizon commun. « En pareille circonstance, la jeunesse du Parti congolais du travail va

Vadim Osdet Mvouba apportant sa contribution faire entendre sa voix pour une raison essentielle : les jeunes constituent une pierre d'angle sur laquelle se construisent toutes les nations du monde. Et nous avons le droit, mais surtout le devoir d'apporter notre modeste pierre à l'édifice ou d'influencer positivement

la vie et le fonctionnement de notre grand parti ainsi que la marche de l'exécutif. Ce que la jeunesse attendra de ce congrès, pourquoi pas le rêve, pourquoi pas le rajeunissement de toutes les instances dirigeantes », a-t-il dévoilé.

Selon lui, les jeunes du parti ont également soif de traduire dans les faits l'engagement du chef de l'État. Ce qui passerait aussi, a-t-il poursuivi, par une responsabilisation stratégique au sein de tous les organes dirigeants du PCT. Le 1<sup>er</sup> secrétaire de la FMC est également revenu sur les grandes lignes du discours du secrétaire général du PCT, Pierre Moussa. « J'ai compris que le congrès en préparation ne sera pas qu'un simple prélude statutaire. Ce congrès va, à tout prix, nous permettre de réaffirmer les valeurs de notre grand et glorieux parti, de prendre la mesure du chemin parcouru, de consolider aussi nos valeurs cardinales qui constituent le sens même de notre action. Il permettra aussi de raviver cet élan collectif qui nous permet, en effet, de changer les choses positivement », a conclu Vadim Osdet Mvouba.

**Parfait Wilfried Douniama**

## PRÉSIDENTIELLE 2026

## La révision des listes électorales prévue du 1<sup>er</sup> septembre au 30 octobre

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a, dans un arrêté signé le 7 août, annoncé le déroulement du 1<sup>er</sup> septembre au 30 octobre 2025, sur toute l'étendue du territoire national, des opérations de révision des listes électorales en vue de l'élection présidentielle de mars 2026. Notons que cet arrêté fait suite à celui fixant le nombre des bureaux d'enregistrement des commissions administratives de révision des listes électorales, publié en juillet dernier. En effet, il a été retenu 1478 bureaux d'enregistrement, 4011 centres de vote et 6620 bureaux de vote à travers le pays.

## ECONOMIE INFORMELLE

## Les députés autorisent la création d'une agence nationale

Réunie en séance plénière le 6 août à Brazzaville, l'Assemblée nationale a adopté plusieurs projets de lois dont un portant création de l'Agence nationale pour la transformation de l'économie informelle du Congo (Anteic) et sept relatifs au contrat de partage de production des permis pétroliers.

Etablissement public à caractère administratif, l'Anteic vise la mise en œuvre de la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Cette agence est l'émanation de la recommandation 204 de la Conférence internationale du travail, adoptée en juin 2015. Elle entend, en effet, encourager et aider les organisations des travailleurs, à tous les niveaux à protéger et à promouvoir les droits et les conditions de travail des travailleurs du secteur de l'économie informelle. L'Anteic a pour tutelles les ministères chargés de l'Économie informelle, du Budget, des Comptes publics et des Finances.

Dans le domaine des hydrocarbures, les députés ont, entre autres, approuvé la loi portant approbation du contrat de partage de production Likouala II, signé le 13 juin 2025 entre la Répu-

blique du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), la société Perenco Congo SIA et la société Congo REP S.A. Ils ont aussi adopté le projet de loi portant avenant n°2 au contrat de partage de production Nso-ko II, signé le 8 mai 2025 entre la République du Congo, la SNPC, la société TotalEnergies EP Congo et la société Trident Energy Congo S.A.U ; la loi portant avenant n°8 au contrat de partage de production Haute Mer, entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo, la société TotalEnergies EP Congo et la société Trident Energy Congo S.A.U.

Les autres textes de lois votés concernant l'avenant n° 2 au contrat de partage de production Nanga I entre la République du Congo, la SNPC et la société TotalEnergies EP Congo S.A ;

la loi portant approbation du contrat de partage de production « Marine A » entre la République du Congo, la SNPC oriental energy S.A.U ; le projet de loi portant approbation du contrat de partage de production « Nanga V » entre la République du Congo, la SNPC et la société oriental energy S.A.U.

Dans la plupart de ces champs, les parts de la SNPC sont en augmentation. Encourageant la SNPC à aller plus loin dans la phase d'exploitation, le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, qui a défendu ces textes devant les députés, en rappelant que le désir du président de la République est de voir la Société nationale des pétroles du Congo être de plus en plus opératrice sur les champs et non une actrice passive.

**P.W.D.**



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE  
PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DU PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES OU KOPEKOKA  
UNITÉ DE GESTION DU PROGRAMME  
**APPEL A CANDIDATURE**  
No OOA.J MAEP/CAB/PI-PUDT/UGP-2025

**Pour le recrutement d'un(e) assistant(e) technique national « développement des filières agricoles et structuration du monde paysan »**

Le Programme d'Investissement du Programme d'Utilisation Durable des Terres (Kopekoba) s'inscrit dans le cadre du Partenariat entre la République du Congo et l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (Central African Forest Initiative ou CAFI), formalisé dans la Lettre d'intention (Letter of Intent - Loi) signée le 3 septembre 2019 par le Président de la République du Congo et le Président de la République française, ou compte du CAFI. La Loi précise les engagements pris pour mettre en œuvre la trajectoire nationale de développement bos-carbone de la République du Congo, visant la diversification d'économie.

Dans l'alignement de la Loi, et suite à une manifestation d'intérêt exprimée par l'AFD, la note de décision CAFI EB.2020.15 du 5 octobre 2020, émise conjointement par la République du Congo et le Conseil d'administration du CAFI, demande à l'AFD : i) de proposer au Gouvernement de la République du Congo un Programme d'Utilisation Durable des Terres (PUDT) lui permettant d'atteindre 22 des 52 jalons fixant les engagements pris par le Congo dans la Loi ; et ii) de développer un Programme d'Investissements opérationnels dans les secteurs agricole et forestier arrimés sur les résultats et orientations d'aménagement du territoire prises dans le PUDT.

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux (MATGT) assure la maîtrise d'ouvrage principal du programme via une Unité de Coordination de Programme (UCP). Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et le Ministère de l'Économie Forestière (MEF) ont mis en place des Unités de Gestion de Programme (UGP) respectives, responsables de la maîtrise d'ouvrage des activités dans leurs domaines respectifs.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Investissements du Programme d'Utilisation Durable des Terres (Kopekoba) financés par l'Agence Française de Développement (AFD), l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) et l'Union Européenne (EU), le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche souhaite recevoir des candidatures de personnes qualifiées pour le recrutement d'un(e) Assistant(e) Technique National(e) (ATN), expert(e) en développement des filières agricoles et structuration du monde paysan pour l'UGP MAEP.

**1- DESCRIPTION DU POSTE**

Placé(e) sous la supervision du Coordonnateur de l'UGP MAEP, et travaillant en collaboration étroite avec l'Assistance Technique Internationale (ATI) mobilisée par Expertise France, l'assistant(e) technique national(e) « Développement des Filières agricoles et structuration du monde paysan » sera chargé(e) d'appuyer le Coordonnateur Adjoint dans l'exécution des tâches suivantes :

**a) la mise en œuvre des activités des produits :**

Produit 1.3 : Des outils sont mis en place pour faciliter la production et les flux d'informa-

tions actualisées entre les acteurs des chaînes de valeurs agricoles ; Produit 1.4 : Des outils de dialogue et des infrastructures sont mis en place pour faciliter les échanges de produits entre les maillons des chaînes de valeurs ; Produit 1.5 : L'innovation dans le domaine agricole est dynamisée et produit des référentiels techniques d'AIC et d'agriculture zéro-déforestation (Partenaire CIRAD, IRF, CVPFNL, IRA) ;

Produit 1.6 : Les résultats des centres d'innovation sont capitalisés et diffusés auprès des opérateurs du monde agricole grâce à la réhabilitation de Centres Techniques (CT) du MAEP ;

Produit 1.7 : Un réseau de fermes relais est mis en place en zone de savanes et régions forestières afin de diffuser les résultats des centres d'innovation capitalisés dans les CT du MAEP ;

Produit 2.2 : Opérationnalisation d'un dispositif de subventions et de PSE

• Appuyer le Coordonnateur Adjoint de l'UGP MAEP, dans les tâches se rapportant à sa mission et relevant de sa compétence, dans le soutien administratif, technique, ou logistique si possible (ce qui peut inclure la préparation de documents, l'organisation de réunions, ou la gestion d'activités spécifiques).

**b) Planification et suivi**

Contribuer à l'élaboration et au suivi du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) de l'UGP MAEP pour les activités relevant de son domaine, en lien avec l'AT Expertise France : planification des activités annuelles, en définissant les objectifs, les actions à entreprendre, et les ressources nécessaires. Appuyer l'UGP MAEP dans la conduite et le suivi de l'ensemble des activités prévues dans le Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA), en fonction des besoins : suivi régulier des activités pour s'assurer qu'elles sont réalisées dans les délais et selon le budget alloué.

**c) Reporting**

Rédiger les rapports techniques périodiques des activités et contribuer aux rapports généraux semestriels du programme, y compris en termes de recommandations et perspectives d'amélioration avec l'appui de l'AT Expertise France ; Participer aux activités de capitalisation des expériences et des bonnes pratiques du programme dans son domaine d'expertise ; Prendre en compte des actions de sauvegardes environnementales et sociales proposées par la cellule de suivi environnemental et social (CSSES).

**d) Coordination et communication**

Participer activement aux réunions de coordination de l'UGP MAEP, aux comités techniques et, si possible aux Comités de Pilotage ; Assurer une collaboration et une communication fluides avec les autres membres de l'UCP et des UGP, les partenaires techniques et prestataires, les services déconcentrés

**2- PROFIL REQUIS POUR LE POSTE**

Ce poste est ouvert aux fonctionnaires, universitaires, chercheurs et autres candidat(e)s.

Être titulaire au minimum d'un diplôme BAC+5 en agronomie, agroéconomie, économie rurale, développement rural, sociologie rurale ou discipline connexe ;

Avoir une expérience professionnelle d'au moins sept (7) ans dans le domaine de l'agroéconomie, l'agriculture et le développement rural ;

Expérience justifiée d'au moins cinq (5) ans dans le domaine du développement des filières agricoles, de l'appui/structuration d'organisations paysannes, ou de la gestion de projets de développement rural ;

Expérience avérée en méthodologie d'analyse des chaînes de valeurs agricoles ;

Bonne connaissance des techniques d'animation rurale et des approches participatives ; Expérience dans l'accompagnement de groupements/coopératives (aspect technique, organisationnel, gestion) ;

Bonne connaissance du secteur agricole et du monde rural de la République du Congo ;

Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et dans un environnement multiculturel ;

Excellentes capacités rédactionnelles et de communication en français ;

Maîtrise des logiciels standards de Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint) ;

Avoir une expérience similaire dans des projets de développement financés par les bailleurs de fonds (BAD, Banque Mondiale, BOAD, AFD, UE, etc.) ;

La connaissance des pratiques de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) et de l'agriculture zéro-déforestation serait un atout ;

Être apte à effectuer des missions régulières sur le terrain dans les zones d'intervention du programme ;

Être disponible au maximum deux (2) semaines après la signature du contrat.

**3-INFORMATIONS SUR LE POSTE**

Le candidat(e) retenu(e) se verra proposé un contrat de prestation de service ; La rémunération sera comprise entre 1 500 000 et 1 800 000 FCFA par mois complet presté, selon l'expérience ;

Le volume de prestation ne saura dépasser 10,5 mois sur 12 mois consécutifs ;

En cas de satisfaction de l'UGP MAEP, les prestations s'étendront au maximum jusqu'au 31 mars 2028.

**4-COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Les dossiers de candidature devront être constitués de :

• une lettre de motivation (maximum 2 pages) à adresser au Coordonnateur national PUDT/ KOPEKOKA

• un CV actualisé (maximum 4 pages) en lien avec le poste à pourvoir, sincère et signé du ou de la candidat(e) ;

• copies certifiées conformes du/ des

diplôme(s) requis, des certificats et attestations de formation ;

• des copies des attestations de travail ou de prestations de services, telles qu'elles apparaissent dans le CV ;

• références d'au moins deux (2) personnes physiques avec leurs contacts (téléphones et e-mails).

• une attestation de mise en disponibilité signé par l'autorité compétente pour les fonctionnaires (à défaut la candidature ne sera pas examinée).

**NB :** Les missions ou expériences des CV non soutenues par des preuves ne seront pas prises en compte.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnées ci-dessus, tous les jours ouvrés de 8h à 16 heures.

**A l'attention de Monsieur Marcel KOU-BEMBA, Coordonnateur**

UNITÉ DE GESTION DE PROGRAMME DU MAEP-PUDT / PI-PUDT KOPEKOKA Sise Villa Camp ASEANA MAYA-MAYA, Zone BRALICO, face Hôtel PEFACO, Brazzaville  
Tél: (+242) 05 538 49 48 106 699 n76/06 494 61 83/06 639 56 00

E-mail: marcelkoubemba 1 O@gm qil.com / Copie à : okouerejeanpierre40@gmail.com

**5-SELECTION DES CANDIDAT(E)S**

Sur la base des candidatures reçues, trois (3) candidats maximums seront présélectionnés, qui seront ensuite conviés à un entretien préalable. Le candidat terminant en première position sera invité à la négociation du contrat.

**6-SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Les dossiers de candidature devront être soumis en français en deux (2) exemplaires (un original + 1 copie) et une version numérique (clé USB) et doivent être déposés à l'adresse ci-dessus avant le 18/08/2025 à 13 heures 00 mn (heure de Brazzaville), et porter la mention :

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE n° 001/ MAEP/CAB/PI-PUDT/UCP-2025

« Appel à candidature pour le recrutement d'un(e) assistant(e) technique national-développement des filières agricoles et structuration du monde paysan »

**NB :** Toute candidature reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération et sera rejetée.

Fait à Brazzaville, le 30 JUL 2025

Le Coordonnateur de l'UGP MAEP

PUDT - PI-PUDT/KOPEKOKA



## CHU-B

# Maintenir le dialogue pour prévenir et résoudre les conflits sociaux

Quinze minutes et quelques secondes chrono. Ainsi aura duré la lecture magistrale du relevé des conclusions, lu par Joël Bazoma, de la Fesytrasas (CSC) du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B), en présence du directeur général dudit établissement, le Pr Thierry Raoul Alexis Gombet et du directeur départemental du Travail, Yvon Roger Tseke-Tseke, en vue d'assainir le climat social délétère au CHU-B.

S'acquittant du devoir de redevabilité à l'issue de laquelle le relevé des conclusions avait été rédigé, Joël Bazoma a fait des grandes annonces assorties des engagements et promesses fermes, il en a été question dans ses propos, à l'image de la volonté clairement affichée d'en finir avec ce climat délétère qui gangrène le CHU-B, à l'issue des séances de travail tenues du 4 au 8 août à la direction départementale du travail de Brazzaville, et du 7 au 8 août au CHU de Brazzaville, entre la direction générale de la structure sanitaire et l'intersyndicale, sous l'égide de monsieur Yvon Roger Tseke-Tseke Ayongo, directeur Départemental du Travail.

« Après examen du contenu de la déclaration de l'assemblée générale des travailleurs du CHU-B du 25 juillet 2025, il avait été relevé unanimement que certaines revendications n'ont pas un caractère professionnel », a indiqué Joël Bazoma, soulignant qu'à cet effet, un ordre du jour avait été établi et adopté. Il se présente ainsi qu'il suit : « La tenue des travaux de la Commission Paritaire d'Avancement et de sécurité sociale (CPASS) 2024 ; l'amélioration des conditions

de travail ; la dette du CHU-B vis-à-vis de la CNSS ; le paiement des salaires de juin et juillet 2025 ; la relance des travaux de négociation de la convention collective du CHU-B ; les arriérés de salaires du CHU-B ; le respect des relevés des conclusions du 3 juin et 3 janvier 2025 ».

Sur la tenue des travaux de la CPASS 2024, constatant que les travaux de la CPASS avaient été suspendus depuis plus de 2 ans, les parties décident de l'organisation des travaux de la CPASS 2024 au plus tard le 31 août 2025.

À propos de l'amélioration des conditions de travail, les parties suggèrent au gouvernement de poursuivre l'effort de réhabilitation et d'équipement du CHU-B, en vue de l'amélioration des conditions de travail. Elles décident en outre de la mise en place d'un comité d'hygiène et de sécurité au travail conformément aux dispositions des arrêtés 9030 et 6800.

Quant à la dette du CHU-B, ayant constaté les difficultés du personnel d'accéder à certaines prestations servies par la CNSS, les parties décident de la mise en place d'une commission chargée d'évaluer la dette du CHU-B au Trésor-Public et à la CNSS

Concernant le paiement des salaires de juin et juillet 2025, les parties demandent au gouvernement de payer ces deux mois d'arriérés. De même, sur la relance des travaux de négociation de la convention collective du personnel du CHU-B, les parties conviennent de relancer les travaux, en vue d'harmoniser les salaires des directeurs et de la faire valider dans un délai de deux mois, à compter de la date de signature du présent relevé des conclusions ; sur les arriérés de salaires, redynamiser la commission chargée du suivi des arriérés de salaires au Trésor public et vérifier s'ils ont été envoyés à la caisse congolaise d'amortissement et rendre compte au plus tard le 30 octobre 2025.

Sur le respect des relevés des conclusions, les parties suggèrent au gouvernement la réévaluation de la situation des arriérés de salaires des travailleurs du CHU-B. Par ailleurs, dans le souci de contribuer à la sérénité du climat social au CHU-B et eu égard aux difficultés constatées dans l'exercice du droit syndical, les parties conviennent de la nécessité d'une formation à l'endroit des gestionnaires des ressources humaines



Cérémonie de signature du relevé des conclusions/DR

et des partenaires sociaux dans un bref délai. En effet, la direction générale du CHU-B est chargée de veiller à l'application de la réglementation en matière de l'exercice du droit syndical. Par contre, les partenaires sociaux doivent s'interdire d'afficher tout acte contraire à leurs droits et obligations.

En définitive, la direction départementale du travail procédera au suivi de l'exécution du présent

relevé des conclusions et invite les parties à maintenir le dialogue comme moyen de prévention et de résolution des conflits sociaux. Le relevé des conclusions a été paraphé du côté du CHU-B par son directeur général, le Pr Thierry Raoul Alexis Gombet et du côté de la direction départementale, par son directeur Yvon Roger Tseke-Tseke Ayongo.

Guillaume Ondze

## LUTTE CONTRE LE CHOLÉRA

## La société civile se lance dans la sensibilisation

La Coordination nationale des organisations de la société civile pour la réponse communautaire multisectorielle contre les épidémies (Cnore) a organisé, le 7 août, à la Maison de la société civile de Brazzaville, un atelier de renforcement des capacités sur le choléra, couplé au lancement officiel de la campagne de sensibilisation dans le département de Brazzaville.

Présidé par le directeur de cabinet du secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des ONG, Eugene Loutonadio, en présence du ministre de la Santé, cet atelier a regroupé, entre autres, des organisations partenaires et des relais communautaires venus des différents arrondissements de Brazzaville. Il vise à sensibiliser les communautés aux risques du choléra et les mesures d'hygiène préventives ; mobiliser la population pour l'adoption de comportements sanitaires appropriés ; renforcer les capacités des relais communautaires dans la détection précoce des cas ; soutenir les structures de santé locales.

En effet, pendant la période du 30 juin au 31 juillet 2025, 195 cas suspects de choléra ont été enregistrés dont six confirmés, pour 123 cas traités en hospitalisation et douze décès. Selon cette plateforme des ONG, la montée exponentielle des cas

suspects et du nombre de décès impose une prise de conscience collective afin de prendre toutes les mesures adéquates pour briser la chaîne de contamination et lutter contre le choléra.

C'est ainsi que la Cnore invite la population au strict respect des mesures de prévention, notamment à se laver régulièrement et correctement les mains à l'eau propre et au savon ou en utilisant une solution hydro-alcoolique ; boire uniquement de l'eau potable ; bien laver les aliments avant de les consommer ; manger uniquement des aliments sûrs en les cuisant correctement ; conserver la nourriture couverte ; ne pas manger les aliments crus. « Nous prions les leaders des organisations de la société civile à base communautaire, membres ou pas de la Cnore, les responsables religieux, les leaders des organisations des personnes vulnérables et les chefs de ménages de mo-

biliser leurs membres autour des mesures de prévention sus-citées pour une riposte efficace dans les départements déjà touchés par l'épidémie du choléra et de trouver une réponse adéquate dans les départements partageant une frontière avec des zones touchées », a lancé cette plateforme des organisations de la société civile.

Le directeur de cabinet du secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des ONG a rappelé que le choléra est une infection intestinale aiguë hautement contagieuse, se transmettant par la consommation d'eau ou d'aliments contaminés. Les symptômes les plus fréquents sont des diarrhées abondantes, des vomissements en jet, entraînant une perte sévère de liquides pouvant atteindre 15 à 20 litres par jour.

Selon le coordonnateur général de la Cnore, Markos Hollat

Louis, au regard des effets néfastes de cette épidémie, dont la flambée dans le pays aura un incident négatif sur le plan économique, social et en perte des vies humaines, des actions doivent être menées en toute urgence. « A l'instar des efforts du gouvernement de la République par le biais des services de santé avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Pour briser la chaîne de transmission et de propagation de cette maladie l'engagement communautaire s'impose comme étant le moyen le plus efficace. Afin de favoriser l'engagement des communautés, les populations doivent être sensibilisées aux mesures de prévention contre le choléra, la reconnaissance des cas et le comportement à adopter en présence des cas suspects ou confirmés », a-t-il souligné.

Après les travaux de l'atelier, les participants ont entamé une

première série de sensibilisation sur le terrain, en partant du Parc zoologique de Brazzaville aux zones à forte affluence telles que le Beach de Brazzaville et le port de Yoro. Le but étant de toucher un large public en contact avec des zones à risque. « J'invite tous les coordonnateurs départementaux de la Cnore à travailler en étroite collaboration avec les autorités locales et les directeurs départementaux des soins et services de santé pour la mise en œuvre d'une sensibilisation curative dans les départements touchés par l'épidémie et une sensibilisation préventive dans les départements qui ne sont pas touchés. Aux membres des coordinations formées, de s'impliquer sur la détection des cas afin de mieux renseigner les autorités sanitaires de vos différentes localités », a exhorté Markos Hollat Louis.

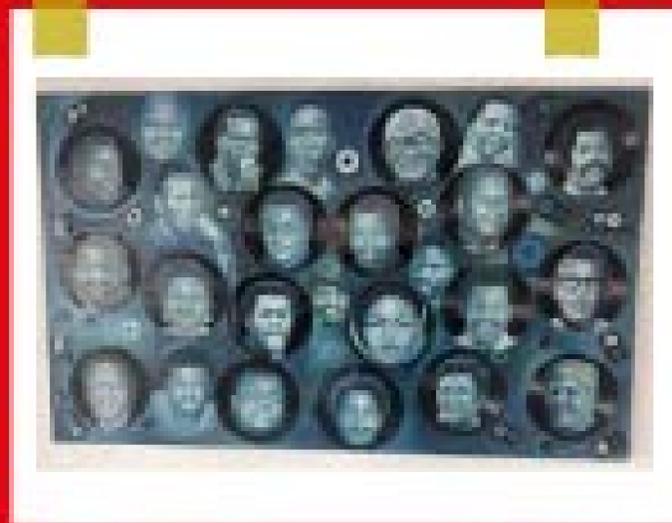
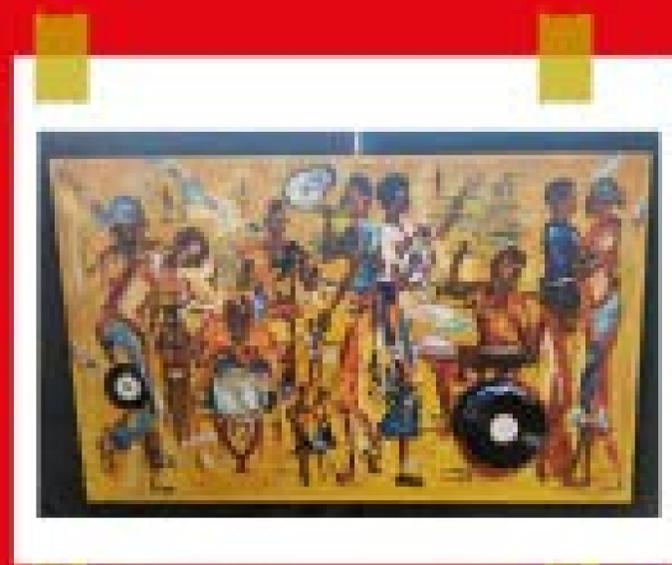
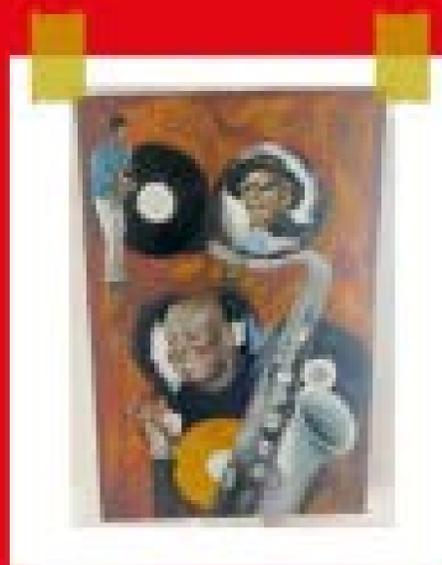
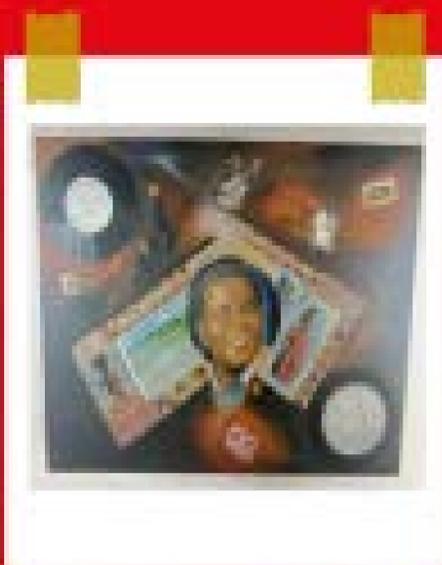
Parfait Wilfried Douniama



**PRÉSENTE**

**LA RUMBA CONGOLAISE**  
**PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET CULTUREL**  
**DE L'HUMANITÉ**

**UNE EXPOSITION VENTE**  
 des œuvres de l'artiste peintre  
**Bonide Miekoutima**



**Du 21 juin au**  
**21 août 2025**

Dans l'enceinte des  
 Dépêches

**Contact :**

**+242 06 666 7065**

**+242 05 396 3535**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
 Immeuble les Manguiers (Mpilo), Brazzaville,  
 République du Congo



## JOURNÉE INTERNATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES 2025

# Le Congo réaffirme son engagement

À l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones, célébrée chaque 9 août, le ministre de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a réitéré la volonté du gouvernement congolais de défendre les droits, les savoirs et la dignité de ces communautés, tout en les intégrant dans les avancées liées à l'intelligence artificielle.

Instituée par l'Organisation des Nations unies en 1994, la Journée internationale des peuples autochtones est un moment de réflexion et d'action en faveur de ces communautés souvent marginalisées. Le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a souligné dans la déclaration du gouvernement relative à cette journée que l'événement « nous donne l'occasion d'honorer cette composante de notre peuple qui, au prix de nombreux défis, a préservé une sagesse ancestrale et maintenu la connexion avec le monde naturel ».

Le thème retenu par les Nations unies cette année est : « Les peuples autochtones et l'intelligence artificielle : défendre les droits, façonner l'avenir ». Pour le ministre de la Justice, ce thème appelle à concilier progrès technologique et justice so-

ciale. « L'intelligence artificielle ne doit pas être seulement surveillée ; elle doit être construite avec et pour les peuples autochtones », a-t-il insisté, soulignant que « le développement non régulé de l'intelligence artificielle, s'il ne prend pas en compte l'état d'avancement des peuples et de la satisfaction de leurs nécessités premières, peut, s'il n'est pas maîtrisé, exacerber les inégalités, reproduire des biais discriminatoires, et affaiblir les droits collectifs des peuples autochtones ».

A cet effet, le gouvernement congolais prévoit d'élargir l'accès à internet, former les jeunes autochtones aux outils numériques et encourager la création d'outils technologiques adaptés à leurs cultures et langues. Le Centre africain de recherche sur l'intelligence artificielle est identifié comme un levier stratégique pour préserver les savoirs traditionnels et les intégrer aux politiques publiques.

## Un cadre juridique pionnier et des défis persistants

Le ministre de la Justice a rappelé que la République du Congo est le premier pays africain à avoir adopté, en 2011, une loi spécifique pour la promotion et la protection des droits des populations autochtones. Ce texte garantit notamment l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et à l'état civil.

En mai dernier, Brazzaville a accueilli le premier Congrès mondial des peuples autochtones et des communautés locales des bassins forestiers, réunissant plus de 500 participants des cinq continents. L'événement a abouti à la Déclaration de Brazzaville, désormais référence internationale. Toutefois, Aimé Ange Wilfrid Bininga reconnaît que « des défis demeurent », citant la nécessité d'un meilleur accès aux services sociaux de base, la lutte contre la stigmatisation et la préservation des langues et cultures menacées. Le ministre a conclu en appelant



Le ministre de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga, prononçant la déclaration du gouvernement relative à la Journée internationale des peuples autochtones/Adiac

à la mobilisation nationale. « Construisons ensemble une société congolaise inclusive, respectueuse de sa diversité et résolument tournée vers l'avenir », a-t-il déclaré.

Sous l'impulsion du président de la République, Denis Sassou

N'Guesso, le gouvernement entend poursuivre la valorisation des savoirs autochtones, leur protection juridique et leur intégration dans la stratégie nationale sur l'intelligence artificielle.

Merveille Jessica Atipo

## COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

# Casimir Ndomba installé officiellement dans ses fonctions

La cérémonie de passation de service entre le président sortant de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Valère Gabriel Eteka Yemet, et son successeur, Casimir Ndomba, s'est tenue le 8 août au siège de l'institution à Brazzaville. Présidée par le garde des Sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, cette cérémonie solennelle a également marqué l'installation officielle du nouveau président.

« Je vous déclare officiellement installé dans vos fonctions et je vous souhaite plein succès dans l'exercice de vos fonctions », a proclamé le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga, saluant la transmission de responsabilité, gage de continuité et de stabilité au sein des institutions républicaines.

Dans son allocution, le président sortant, Valère Gabriel Eteka Yemet, a dressé un bilan empreint de réalisations majeures. « Après six années d'un mandat passionné, je pars avec le sentiment de mission accomplie », a-t-il affirmé. À son arrivée en 2019, la Commission, selon ses mots, « était comme enfouie dans la poussière ». Son équipe s'est alors attelée à redonner visibilité et efficacité à l'institution : occupation effective du siège, adoption des règlements internes, élaboration du plan stratégique 2019-2021, organisation des plénières, et défense des droits humains au quotidien.

Parmi les défis partiellement relevés, il a cité l'obtention du statut A des institutions nationales des



Photo de famille au terme de la cérémonie/Adiac

droits de l'homme, une reconnaissance internationale permettant une plus grande influence ; l'installation des antennes départementales ; la finalisation d'un protocole d'accord avec la société civile ; et la réhabilitation du siège. « Ces chantiers sont aujourd'hui transmis à la nouvelle équipe. Vous trouverez les détails

dans les rapports annuels de 2019 à 2024 et dans le dossier de passation », a-t-il précisé.

Dans un climat empreint de solennité et d'émotion, Casimir Ndomba a prononcé ses premiers mots en tant que président de la CNDH, exprimant sa gratitude envers la vision du président Denis Sassou N'Guesso en matière

de droits humains et le choix porté sur sa modeste personne. Aussi, une reconnaissance envers les autorités et commissaires pour la confiance placée en lui. « Ce moment historique m'inspire un engagement renouvelé au service des valeurs de la dignité humaine, de la justice et de la paix sociale », a-t-il déclaré.

Ancien directeur de cabinet du ministre de la Justice, Casimir Ndomba a salué et rendu hommage au travail de ses prédécesseurs. Il a également esquissé les grandes lignes de son mandat : renforcement de l'indépendance institutionnelle, obtention du statut A, développement des mécanismes de suivi des recommandations, et coopération renforcée avec la société civile, les partenaires et les citoyens. « La défense des droits humains ne peut être l'œuvre d'un seul homme. Ensemble, nous devons faire de la CNDH un instrument utile au service de la dignité humaine », a-t-il conclu.

La cérémonie s'est achevée par la lecture du procès-verbal de passation par le secrétaire général de la CNDH, Antoine Malonga. Tous les documents relatifs à l'administration, aux finances, aux ressources humaines et aux projets en cours ont été remis et officiellement reçus par le nouveau président, dans un climat de confiance et de responsabilité.

M.J.A



# TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

## ▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
Brazzaville, République du Congo

[www.adiac.tv](http://www.adiac.tv)



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Les cadres de l'administration appelés à la cohésion

Cette exhortation a été lancée par le Secrétaire général à l'Aménagement du Territoire, Dieudonné Menzu au cours d'une réunion qu'il a tenue récemment pour présenter le bilan de son mandat à la tête de l'administration du Ministère de l'Aménagement du Territoire.

Face à ses directeurs chefs de service, chefs des divisions de l'administration centrale et urbaine, le patron de l'administration de l'Aménagement du Territoire a rappelé qu'à sa nomination, la situation qu'il avait héritée ne reflétait aucun embellissement du secteur de l'Aménagement du Territoire. Grâce à sa détermination et son dévouement soutenus par l'engagement des cadres et agents de son administration, Dieudonné Menzu a reconnu que depuis le 24 novembre 2022, date historique de sa nomination, il a insufflé une dynamique de changement vers une amélioration continue des conditions de travail et des performances dans le cadre légal et réglementaire, le renforcement des capacités des agents et cadres de l'administration aussi bien centrale que provinciale...

Parmi ces performances, Dieudonné Menzu a cité la révisitation du cadre et structures organiques qui a abouti à l'augmentation du nombre des directions de huit à onze; l'adoption, la promulgation et la publication au journal officiel de la loi N°025/045 au 1er juillet 2025 relative à l'Aménagement du Territoire; l'élaboration des textes d'application



Dieudonné Menzu

en cours avec les ministères sectoriels.

En ce qui concerne l'élaboration des outils de planification, le SG Menzu a relevé la réalisation de deux grandes études, l'une sur le potentiel agricole et l'autre sur le capital forestier. Les deux études constituent des préalables à l'elaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire.

Dans l'actif de Dieudonné Menzu, il est à prendre en compte la mobilisation des partenaires techniques et financiers dont CAFI, le FONAREDD avec le PNUD, ayant abouti à la mise en place de la Taskforce; l'augmentation

sensible des agents mécanisés dont l'effectif est passé de 731 à 2293 et les primés de 50 à 116 à ce jour. D'autres avancées sont le renforcement des capacités des agents et cadres du Ministère de l'Aménagement du Territoire par la diversification des équipes des missionnaires à

l'intérieur du pays ainsi que l'organisation des ateliers. Quant à la promotion des cadres et agents, le patron de l'administration a reconnu avoir valorisé le capital humain en promouvant par ordonnance présidentielle onze directeurs.

Le volet social n'a pas été omis par Dieudonné Menzu. Et d'ajouter : « Dans le volet social, la fin de l'hémorragie connue dans le passé par la marginalisation et une injustice dans la distribution des vivres de fin d'année; mais aussi l'ajout de certains locaux à l'immeuble arwimi à royal afin de décanter la situation de confinement du personnel pour ainsi favoriser un meilleur climat de travail ».

En dépit de toutes ces réalisations, le Chef de l'administration de l'Aménagement du Territoire ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Il croit dur comme fer qu'avec le soutien de ses administrés, le Ministère de l'Aménagement du Territoire sera en mesure d'assumer les missions lui confiées pour contribuer à faire de la RDC un pays, aménagé, compétitif économiquement, attractif et exempt des conflits liés à l'utilisation de l'espace et à la superposition des titres.

*Blandine Lusimana*

## Le gouvernement Suminwa 2 publié

Annoncé depuis deux semaines, le nouveau gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) est désormais connu.

C'est à une heure du matin, le 8 août, que l'équipe Suminwa 2 a été dévoilée sur la Radiotélévision nationale congolaise. Elle compte 53 membres : 6 vice-Premiers ministres, 12 ministres d'État, 24 ministres, 5 ministres délégués et 6 vice-ministres. Quinze ministres ont quitté le gouvernement, tandis que d'autres ont été soit permutés, soit maintenus à leur poste. Parmi les départs figurent notamment Didier M'Pambia et Wivine Molaka. Du côté des nouvelles entrées, on note la nomination d'Adolphe Muzito au poste de vice-Premier ministre chargé du Budget et d'Eliezer Ntambwe comme ministre près le ministre de la Défense nationale. En revanche, ni Martin Fayulu, ni ses proches collaborateurs ne font partie du gouvernement Suminwa 2. Le leader de Lamuka avait conditionné la formation d'un nouvel exécutif à l'organisation d'un dialogue entre les différentes forces sociales et politiques du pays.

Voici la composition du gouvernement Suminwa 2 : \*Première ministre\* : Judith Suminwa Tuluka \*Vice-Premiers ministres\* : Intérieur : Jacquemain Shabani Lukoo - Transports : Jean-Pierre Bemba Gombo - Défense : Guy Kabombo Mwadiamvita - Économie : Daniel Mukoko - Budget : Adolphe Muzito - Fonction publique : Jean-Pierre Lihau \*Ministres d'État\* : Plan : Guylain Nyembo - Affaires étrangères : Thérèse Kayikwamba - Agriculture : Muhindo Nzangi - Industrie : Aimé Boji - Actions sociales : Ève Bazaïba - Justice : Guillaume Ngefa - Hydrocarbures : Acacia Bandubola - Éducation : Raïssa Malu - Urbanisme et Habitat : Alexis Gisaro - Formation professionnelle : Marc Ekila

- Développement rural : Grégoire Mutond - Relations avec le Parlement : Guy Loando \*Ministres\* - Finances : Doudou Fwamba - Santé : Roger Kamba - Commerce : Julien Paluku - Environnement : Marie Nyange - Infrastructures et Travaux publics : John Banza - Enseignement supérieur et universitaire : Marie-Thérèse Sombo - Travail : Ferdinand Massamba - Postes et Télécommunications : José Panda - Économie numérique : Augustin Kibassa - Mines : Louis Watum - Ressources hydrauliques et Électricité : Aimé Molendo Sakombi - Communication et Médias : Patrick Muyaya - Aménagement du territoire : Jean-Lucien Bussa - Entrepreneurat : Justin Kalumba - Tourisme : Didier Manzenga - Pêche : Jean-Pierre Tshimanga - Culture et Arts : Yolande Elebe - Droits humains : Samuel Mbemba - Affaires foncières : Oneige Nsele - Intégration régionale : Floribert Anzulini - Sports et Loisirs : Didier Budimbu - Portefeuille : Julie Mbuyi - Genre et Famille : Micheline Ombaye - Jeunesse : Grâce Kutino \*Ministres délégués\* - Près le ministre des Affaires étrangères : Crispin Mbadu - Près le ministre de l'Environnement : Alerte Bahati - Près le ministre de l'Urbanisme et Habitat : Angèle Bangasa Yogo - Près le ministre des Affaires sociales : Irène Esambo - Près le ministre de la Défense nationale : Eliezer Thambwe \*Vice-ministres\* - Budget : Élysée Bokumwana - Intérieur : Eugénie Tshiela - Affaires étrangères : Noëlla Ayenagato - Finances : Gracia Yamba - Éducation : Théodore Kazadi - Affaires coutumières : Mwami Ndeze Katurebe Jean-Baptiste

*Jules Tambwe Itagali*



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

**UN ESPACE DE VENTE**  
**UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA**  
**LITTÉRATURE**  
**CLASSIQUE**

**AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE**

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, et plus encore...

**UN ESPACE CULTUREL**  
**POUR VOS MANIFESTATIONS**

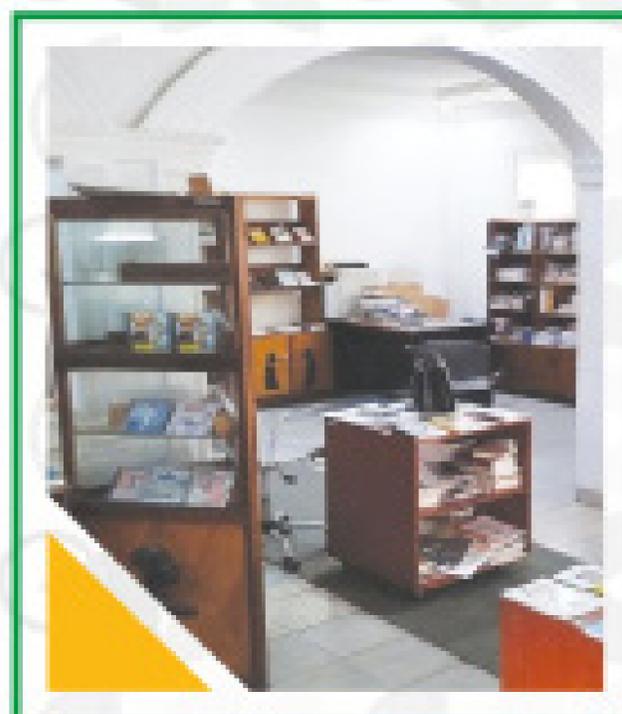
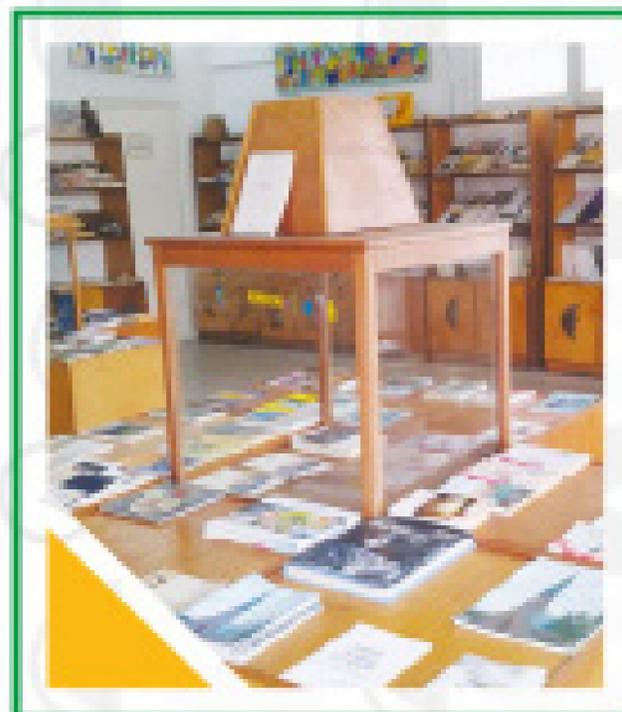
- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



**HORAIRES**  
**D'OUVERTURE**

Du lundi au  
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

## BALLON D'OR 2025

# La liste des 30 nommés dévoilée

Le successeur de l'Espagnol Rodri pour le Ballon d'or 2025 sera consacré le 22 septembre. France football a dévoilé la liste des nominés dans laquelle figurent neuf joueurs de Paris-Saint-Germain vainqueurs de la Ligue des champions, égalant donc le record du Real de Madrid en 2018.

Le Ballon d'or récompense le meilleur joueur et la meilleure joueuse du monde, sans distinction de championnat ni de nationalité. Ousmane Dembélé, Gianluigi Donnarumma, Désiré Doué, Fabian Ruiz, Achraf Hakimi, Joao Neves, Khvitcha Kvaratskhelia, Nuno Mendes, Vitorinha, loin devant le FC Barcelone avec quatre. Cette liste, dans laquelle Ousmane Dembélé et Yamine Yamal sont donnés comme favoris, récompense déjà, d'après les spécialistes, un collectif qui aura tout emporté ou presque. Les deux prétendants n'ont jamais remporté ce prix, mais la saison qu'ils ont faite était à la hauteur des attentes.

## Les nominés

Jude Bellingham (milieu du terrain du Real de Madrid) ayant conclu la saison avec 16 buts, 17 passes décisives pour 66 matches joués (15 cartons jaunes et 2 rouges). Il était troisième au classement en 2024:

Ousmane Dembélé compte parmi les favoris. Le joueur du PSG a connu une saison exceptionnelle avec 37 buts inscrits en 60 matches pour 15 passes décisives (5 cartons jaunes et 1 rouge). Il a gagné la Ligue des champions, le Championnat de France et la Coupe de France.

Gianluigi Donnarumma, le gardien de PSG, a signé 18 clean sheets au cours de la saison et a remporté la Ligue des champions, le Championnat et la Coupe de France.

Désiré Doué, le jeune attaquant de PSG, a inscrit 17 buts et autant de passes décisives en 67 matches. Son équipe ayant remporté la Ligue des champions, le Championnat et la Coupe de France

Denzel Dumfries, le lateral de l'Inter de Milan, a disputé 54 matches pour 15 buts et 7 passes décisives. Aucun trophée remporté cette saison.

Serhou Guirassy, l'attaquant de Borussia Dortmund, a joué 56 matches, 44 buts, 6 passes décisives.

Viktor Gyökeres, l'attaquant de Sporting Portugal, Arsenal depuis juillet 2025, a disputé 58 matches, 63 buts, 17 passes décisives. Il est championnat du Portugal et vainqueur de la Coupe du Portugal.

Erling Haaland, attaquant de Manchester City, a inscrit 45 buts et délivré 6 passes décisives en 58 matches.

Achraf Hakimi, le défenseur de PSG, a joué 63 matches pour 13 buts, 15 passes décisives, 10 cartons jaunes, 0 carton rouge. Il a pour palmarès la Ligue des champions, Championnat de France, Coupe de France, Trophée des champions.

Harry Kane, l'attaquant de Bayern Munich, a joué 60 matches pour 48 buts, 12 passes décisives et un Championnat d'Allemagne gagné.

Khvitcha Kvaratskhelia, l'attaquant de Naples puis PSG, a disputé 58 matches pour 15 buts et 12 passes décisives. Il a gagné la Ligue des champions, le Championnat d'Italie, le Championnat de France et la Coupe de France.

Robert Lewandowski, l'attaquant du FC Barcelone, a joué 58 matches pour 44 buts et 5 passes décisives. Il a gagné le Championnat d'Espagne, la Coupe du Roi et la Supercoupe d'Espagne.

Alexis Mac Allister, le milieu champion d'Angleterre avec Liverpool, a joué 56 matches pour 9 buts et 6 passes décisives.

Lautaro Martinez, 59 matches, 27 buts, 4 passes décisives, tel est le bilan de l'attaquant de l'Inter de Milan.

Kylian Mbappé est le soulier d'Or européen avec 46 buts inscrits en 65 matches. Le joueur du Real de Madrid (meilleur buteur de la Liga) a délivré 7 passes décisives.

Scott McTominay, 48 matches, 16 buts, 4 passes décisives pour le milieu du terrain de Naples, champion d'Italie.

Nuno Mendes, vainqueur de la Ligue des champions, du Championnat de France et de la Coupe de France, le défenseur du PSG a inscrit 6 buts et



délivré 13 passes décisives en 63 matches.

Joao Neves, le milieu du terrain de PSG, a joué 66 matches, 7 buts, 9 passes décisives. Il a remporté la Ligue des nations avec le Portugal, Ligue des champions, Championnat de France, Coupe de France, Trophée des champions avec le PSG.

Michael Olise, le milieu offensif, attaquant de Bayern Munich a joué 63 matches pour 22 buts et 21 passes décisives. Il a gagné le Championnat d'Allemagne.

Cole Palmer, le milieu offensif de Chelsea, a disputé 55 matches pour 18 buts et 13 passes décisives. Il a remporté la Coupe du monde des clubs et Ligue Conférence.

Pedri, le milieu du FC Barcelone, a joué 69 matches pour 7 buts et 10 passes décisives. Il est champion d'Espagne, Coupe du Roi, Supercoupe d'Espagne.

Raphinha, l'attaquant du FC Barcelone, a disputé 64 matches pour 38 buts et 24 passes décisives. Il est champion d'Espagne, Coupe du Roi, Supercoupe d'Espagne.

Declan Rice, le milieu d'Arsenal a joué 60 matches pour 11 buts et 13 passes décisives.

Fabian Ruiz, le milieu du PSG, a disputé 71 matches pour 10 buts et 12 passes décisives. Il est vainqueur de Ligue des champions, Championnat de France, Coupe de France, Trophée des champions.

Mohamed Salah, l'attaquant de Liverpool, a disputé 57 matches pour 37 buts, 24 passes décisives et il est champion d'Angleterre.

Virgil Van Dijk, le défenseur central de Liverpool, a disputé 57 matches, 6 buts, 1 passe décisive et est champion d'Angleterre.

Vinicius Junior, l'attaquant de Real Madrid, a disputé 66 matches pour 24 buts, et 16 passes décisives et a remporté la Coupe intercontinentale et la Supercoupe d'Europe.

Vitorinha, le milieu du PSG, a remporté la Ligue des champions, le Championnat et la Coupe de France et le Trophée des champions. Il a ajouté à son palmarès la Ligue des nations remportée avec le Portugal. En 65 matches joués, il a inscrit 8 buts et délivré 8 passes.

Florian Wirtz, le milieu offensif de Bayer Leverkusen, Liverpool depuis juin 2025, a joué 53 matches pour 20 buts et 17 passes décisives et une Supercoupe d'Allemagne gagnée.

Lamine Yamal, l'attaquant du FC Barcelone, a joué 62 matches pour 21 buts et 22 passes décisives, gagnant respectivement le Championnat d'Espagne, la Coupe du Roi et la Super coupe d'Espagne.

**James Golden Eloué**

## NÉCROLOGIE



Les familles Tchimpougou et enfants Makaya ainsi que Yema et parents Tati ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur épouse, sœur, mère et grand-mère la regrettée (feue) \*Epouse de Bernard Makaya née Taty Christine\*, survenu à Versailles en France, le 24 juillet 2025.

La veillée se tient à Pointe-Noire au domicile conjugal, sis arrêt Geko, premier camp Raffinerie.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



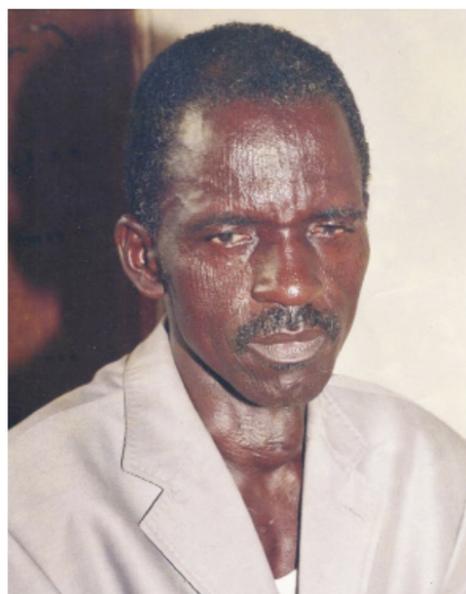
La diaspora congolaise de France, à travers les « Amis du Parlement du Flunch-Rambuteau », a la tristesse et la douleur de vous annoncer le décès, dans sa 73<sup>e</sup> année, de l'un des leurs en la personne de Paul Tsouares, survenu le mercredi 30 juillet 2025, en fin de soirée, à l'hôpital Cochin Paris 14<sup>e</sup>, des suites d'une longue maladie.

Arrivé en France au début des années 70 comme étudiant boursier de l'État congolais, cet ancien militant de l'AEC et de la FEANF a su maintenir sa flamme citoyenne et patriotique malgré le temps et les péripéties de ce séjour lointain de sa terre natale des environs de Mouyondzi qu'il espérait rejoindre pour ses derniers instants afin de lui rendre ce qu'elle lui avait enseigné.

Réputé pour la gouaille et les coups de gueule qui le caractérisaient particulièrement, Paul Tsouares restera dans la mémoire de ceux qui l'ont connu un homme finalement sympathique, ouvert, juste et convivial.

Un hommage lui sera rendu lors de la veillée mortuaire qui sera organisée le samedi 9 août 2025 à l'adresse suivante : 20, rue de l'avenir 93800 Epinay sur Seine, France.

Accès en transport en commun : RER H / Gare Epinay Villetaneuse.



Arsène Gobali, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants et les familles Olobo et Mandzo ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur père, frère, et oncle Joseph Gobali, survenu le 17 juillet 2025.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n° 106 rue Louanda (Réf: station Puma en allant vers les dalettes arrêt Goulou).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Lundi 11 août

9h00 : levée de corps au CHU de Brazzaville ;

10h00 : départ pour le domicile familial ;

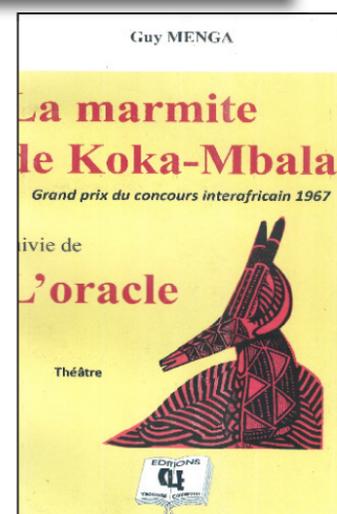
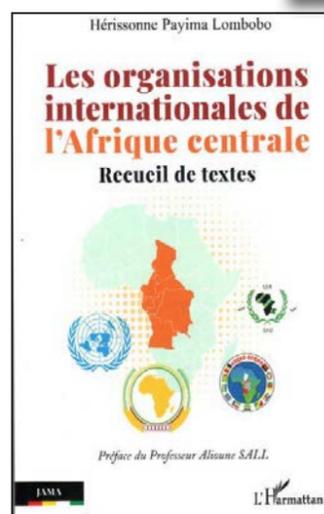
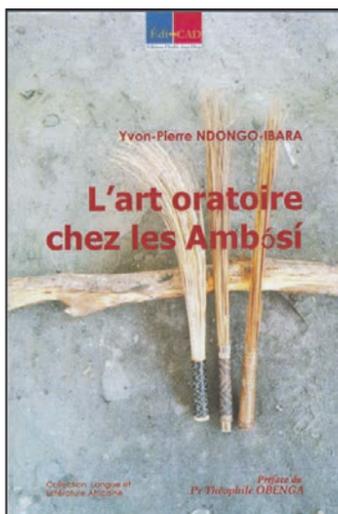
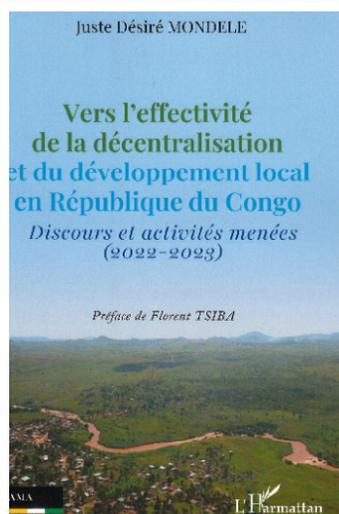
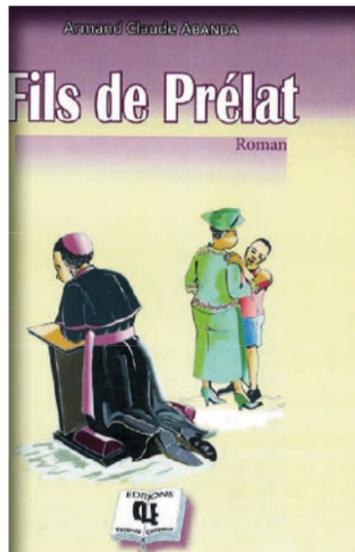
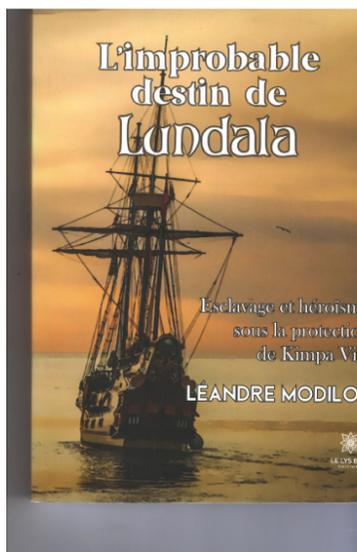
10h30 : recueillement ;

14h00 : départ pour le cimetière privé «Eternel»

16h00 : retour et fin de la cérémonie.



## EN VENTE



## HUMEUR

## Le bruit des églises de réveil revient au galop

lamentations et grincements de dents dans de nombreux quartiers de nos grandes agglomérations, en l'occurrence Brazzaville et Pointe-Noire, car la pullulation des églises de réveil a atteint un point de non-retour et le bruit a pris des proportions inquiétantes. Ces vacarmes s'entendent presque tous les sept jours de la semaine pour atteindre leur apogée surtout le dimanche dans toutes les assemblées religieuses des quartiers.

Et quand on se met à voir ce qui se passe dans ces églises, on sort de là quelquefois avec une grande déception, car à certains endroits le nombre de fidèles et de croyants ne dépasse pas une quarantaine, mais le bruit qui sort de là est extravagante. Et pourtant, le prédicateur ou le pasteur voire l'évangéliste peut utiliser un simple micro au lieu de placer des mégaphones et des amplis un peu partout dans le périmètre où se trouve l'église.

Encore que des responsables de ces lieux de culte savent pertinemment que ce « bruit » dérange toute la zone et le secteur, mais ils le font sciemment parce que, pour eux, ce bruit est un appât qui attire la clientèle, ce qu'ils appellent par des nouveaux « diamants », c'est-à-dire des athées ou des incroyables qui peuvent rapidement se convertir en percevant des forts décibels venant des haut-parleurs et des méga-phones placés au-dessus des voisins.

Ce bruit, non seulement attire la clientèle comme ils prétendent dire, mais rendent aussi beaucoup d'habitants des parcelles environnantes malades y compris eux-mêmes les croyants. Alors, comment sera à court ou à long terme l'organe auditif des enfants dont l'âge varie entre 4 et 7 ans qui reçoit régulièrement ces bruits incessants. Et de l'autre côté, comment un vieux du troisième âge souffrant de certaines pathologies reçoit-il ces bruits ? Est-ce que réellement ces décibels exagérés guérissent des malades comme ils prétendent le dire ? Réponse : non, au lieu de guérir, ces bruits augmentent des douleurs et font naître d'autres maux.

A dire vrai, ces gamins sont exposés aux diverses pathologies à cause de ces bruits de ces églises de réveil qui reviennent au galop. Et il est certain que des personnes habitant le périmètre de ces églises tombent constamment malades à cause de ces bruits incontrôlés. Ces bruits ne causent pas que du tort aux malades, mais aussi aux intellectuels de tout bord qui réfléchissent nuit et jour sur des divers sujets de la société. « Ne vous occupez pas de ce vieux, c'est un satan », des propos très dérangeants qui ont mis à mal un vieux habitant la parcelle voisine à l'église qui se plaignait du bruit qui devenait trop insupportable. Alors pour le pasteur de ladite église, se plaindre du bruit venant d'une église, c'est être identifié à un sorcier ou à un satan. Pire encore ces dirigeants des églises, là où ils habitent, sont le plus souvent des méchantes personnes qui digèrent très mal des bruits venant des parcelles environnantes. Il suffit de le vérifier dans la ville.

On se demande si n'importe quel médecin pourrait nous contredire à ce sujet, « si des bruits d'une grande intensité n'ont pas des effets néfastes sur la santé des citoyens ? ». En réalité, ces chefs religieux le savent pertinemment, mais ils le font exprès. C'est très regrettable !

Alors où est passée la mesure sur la réglementation des sonorités des églises de réveil ? Pourquoi ces méga-phones ? Est-ce que sans méga-phones, la parole enseignée ne parvient-elle pas aux oreilles des croyants et fidèles ?

Des chefs de blocs et de quartiers sont appelés à rappeler à l'ordre ces soi-disant apôtres, pasteurs et évangélistes des églises de réveil, car ce qui se passe est nuisible à la santé de tous y compris celle des fidèles et pasteurs eux-mêmes.

A bon entendeur, salut !

**Faustin Akono**

## FOOTBALL

## Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Coupe d'Europe

Ligue Europa, matches aller du 3e tour préliminaire Rijeka et Merveil Nockyt sont en danger après leur défaite à domicile face aux Irlandais de Shelbourne (1-2).

Titulaire sur le côté droit, l'international congolais a obtenu un penalty, à la 56e, après un pressing opportun sur le gardien adverse.

Aligné à son poste de latéral gauche, Jérémie Gnali a contribué au succès de l'AEK Larnaca face

au Legia Warszawa (4-1) avec deux passes décisives.

A la 16e, le natif de Paris lance Pons qui ouvre le score. Alors que les Polonais avaient égalisé, le Franco-Congolais dépose un centre parfait sur la tête d'Angielski, qui porte le score 2-1 (48e).

Remplacé à la 64e, le gaucher de 23 ans totalise 3 assistances en quatre matches de cette campagne éliminatoire.

Malgré une forte domination, Drita s'incline dans les derniers instants sur le terrain du Steaua Bucarest (2-3). Titulaire à son habituel poste de latéral gauche, Raddy Ovouka a été solide jusqu'à la 62e et ce duel perdu avec Popescu qui parvient à centrer sur Birligea pour la réduction du score roumaine (1-2).

Pas bien payés à l'issue du match, avec



Jérémie Gnali a donné deux passes décisives face au Legia (DR)

un penalty dans les arrêts de jeu, les champions du Kosovo peuvent toutefois croire à une victoire au match retour, à domicile.

Ça sera en revanche très difficile pour le Servette, battu à Genève par les Néerlandais d'Utrecht (1-3). Bradley Mazikou a joué toute la rencontre.

Matches retour les 12 et 14 août.

Ligue Europa Conférence, match aller du 3e tour préliminaire

Lausanne fait le boulot face à Astana (3-1). Titulaire, Morgan Poaty a donné le 3e but de son équipe d'un centre tendu à Adjini. Kevin Mouanga, aligné dans l'axe, a été averti à la 53e.

Les Ukrainiens de Polissya corrigent les Hongrois de Paksi (3-0). Sans les Congolais de l'équipe, Borel Tomandzoto, Beni Makouana et Jerry Yoka.

Matches retour le 14 août.

**Camille Delourme**

## ANNONCE

Forces vives du département de Pointe - Noire, mobilisons - nous dans l'unité et la cohésion pour célébrer avec éclat, le 65<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de notre pays, la République du Congo sous le thème :

**« MOBILISÉS DANS LA PAIX, POURSUIVONS LA MARCHÉ VERS LE DÉVELOPPEMENT »**

Notre participation au défilé populaire est vivement souhaitée le 15 août 2025 à partir de 9h, place de l'hôtel de la préfecture et aux différentes activités culturelles dans les sièges des six (06) arrondissements et du district de Tchiamba Nzassi dans l'après midi.

Population de Pointe-Noire et de ses environs, l'événement est prévu pour ce vendredi 15 août 2025, sous le patronage du préfet du département, Monsieur Pierre Cebert Ibocko Onangha.

- Vive le 65<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo ;

- Hommage à Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, président de la République, chef de l'État ;

- Vive le département de Pointe-Noire et son préfet, pierre cebert Ibocko Onangha.

## DIPLOMATIE

## Trois nouveaux ambassadeurs présentent leurs lettres de créance au chef de l'État

Les nouveaux ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires du Royaume d'Espagne, Maria Del Carmen Diez Orejas, de la République de Corée, Jeong Hong Geun, et de la République unie de Tanzanie, Said Juma Mshana, ont pris officiellement, ce 7 août, leurs fonctions avec pour résidence à Kinshasa.

La cérémonie protocolaire de présentation des lettres de créance au président Denis Sassou N'Gusso s'est déroulée selon les us et coutumes diplomatiques. L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume d'Espagne au Congo, Maria Del Carmen Diez Orejas, a été la première diplomate à être reçue par le président de la République. Âgée d'une soixantaine d'années et diplômée en droit, elle dispose d'une expérience de 34 années dans le domaine de la diplomatie, ayant représenté l'Espagne dans plusieurs pays d'Europe, d'Amérique et d'Afrique.

Peu après la diplomate espagnole, le chef de l'État a reçu les lettres de créance de Jeong Hong Geun, nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Corée en République du Congo. Les deux



Maria Del Carmen Diez Orejas et Denis Sassou N'Gusso/DR



Said Juma Mshana et Denis Sassou N'Gusso/DR



Jeong Hong Geun et Denis Sassou N'Gusso/DR

pays ont établi des relations diplomatiques en 1962, interrompues en 1964, puis reprises au début des années 90. La coopération entre le Congo et la Corée du Sud est orientée vers l'économie, le commerce, les transports, les technologies de

l'information, la formation, la santé et l'agriculture. « *Je ferai de mon mieux pour que ce potentiel de coopération touche d'autres domaines* », a écrit Jeong Hong Geun dans le livre d'or. C'est ensuite l'ambassadeur extraordinaire et plénipo-

tentiaire de la République Unie de Tanzanie, Said Juma Mshana, qui a conclu cette série de présentations de lettres de créance au président Denis Sassou N'Gusso. Très enthousiaste à l'idée d'exercer au Congo, le diplomate tanzanien se donne

pour mission de renforcer les liens d'amitié et de coopération qui existent entre son pays et le Congo, deux nations membres de l'Union Africaine qui œuvrent pour la paix, la stabilité et le développement du continent.

**Fiacre Kombo**

## SEMI-MARATHON INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

Près de 6000 athlètes attendus à la 20<sup>e</sup> édition

La 20<sup>e</sup> édition du semi-marathon international de Brazzaville (Smib) se déroulera, le 14 août, dans la ville-capitale. Pour cette année, l'évènement, toujours sponsorisé par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), connaîtra la participation de 5971 athlètes congolais et étrangers. Le comité d'organisation de l'évènement l'a annoncé, le 8 août, lors d'une conférence de presse.

La 20<sup>e</sup> édition du Smib va battre le record en termes de mobilisation. D'après le comité d'organisation, cette année, 5971 athlètes sont inscrits à la course, parmi lesquels 4862 hommes contre 1109 femmes. Ce nombre est bien supérieur à celui enregistré lors de l'édition 2024 qui avait mobilisé 3472 athlètes, soit environ 2499 coureurs de plus inscrits cette année. « *La 20<sup>e</sup> édition du Smib a battu le record des participants avec 5971 athlètes inscrits, parmi lesquels 158 internationaux venant de 23 pays africains. Cette année, la participation au Smib était élargie à tous les départements du Congo. Notre ambition est d'atteindre plus de 10 mille participants lors des prochaines éditions. Pour cette édition, la course sera contrôlée par 200 officiers techniques* », a souligné le président du comité de direction du Smib, Raymond Ebata. Pour bien préparer l'évènement, la SNPC, comme elle le fait d'habitude, a envoyé 10 athlètes congolais en stage au Kenya, dont cinq filles et cinq garçons afin de leur permettre de renforcer leurs ca-



Les responsables du comité d'organisation et leurs collaborateurs posant en groupe/Adiac

pacités physiques, techniques et opérationnelles. L'objectif poursuivi par l'opérateur pétrolier national est de préparer les athlètes congolais à toute éventualité, mais aussi et surtout d'augmenter leur chance de remporter les premiers prix.

La course se fera sur un parcours de 21 km, dûment certifié par la

Fédération internationale de l'athlétisme. Elle sera, comme toujours, lancée au boulevard Alfred-Raoul par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, lors d'une cérémonie solennelle.

L'itinéraire du marathon reste le même. Après le lancement, les athlètes prendront le boulevard Denis-Sassou-N'Gusso, en pas-

sant par la place de la République (ex-rond-point CCF), le rond-point du ministère de la Défense, avant le pont du 15 août, la case De Gaulle pour revenir sur la route de la Corniche.

## Itinéraire à parcourir par les athlètes

Les 5971 coureurs s'ébranleront

ensuite en direction du rond-point de la gare, en passant par les Dépêches de Brazzaville, le rond-point Chacona à Mpila pour remonter sur l'avenue Marien-Ngouabi avant de rallier le boulevard, le point de départ. S'exprimant à cet effet, le président de la Fédération congolaise d'athlétisme, Sidney Dandou, partenaire de l'évènement, a fait savoir que le semi-marathon sera désormais classé parmi les épreuves d'intérêt national. Cela ouvrira aux athlètes congolais les portes à l'international.

Le vice-président du comité de direction du Smib, Pascal Akouala Goelot, a, pour sa part, souligné que quelques innovations ont été apportées à cette 20<sup>e</sup> édition du Smib, dont la certification du parcours par la Fédération internationale d'athlétisme. Créée le 23 avril 1998, la SNPC qui sponsorise l'évènement, est une société pétrolière publique. Elle a pour mission de contribuer au développement et à la gestion efficace du patrimoine pétrolier congolais, d'exploiter, de développer et de distribuer les produits d'hydrocarbure dans les pays.

**Firmin Oyé**